

■ EXPOSITION À GUÉNANGE

Aux Glycines, on fait de belles choses



Résidents, familles, personnel et bénévoles ont mis la main à la pâte pour la réussite de l'exposition artisanale des Glycines. Photo RL

Les résidents de la maison de retraite Les Glycines aiment bricoler, travailler de leurs mains, fabriquer de jolies choses. Et ils ont de quoi occuper leurs loisirs : des ateliers fonctionnent à peu près tous les jours, sous la responsabilité de Jeanne Robbe, épaulée par des intervenants extérieurs et des bénévoles. C'est normal qu'ils aient envie de les montrer et quand ces réalisations sont devenues nombreuses, elles peuvent faire l'objet d'une exposition artisanale. C'est ce qui a été fait jeudi avec l'aide du personnel, des familles et de bénévoles. Les visiteurs ont ainsi pu profiter de jolies choses à des prix raisonnables : des décorations de Noël, des petits tableaux, des dessous-de-plat, des boîtes, des porte-clés, des travaux de crochet, des serviettes, des mouchoirs et des torchons décorés mais aussi des pâtisseries préparées par le personnel, des confitures et des spritz préparés par les familles. Quant aux bénéfices de l'exposition artisanale, leur destination est claire : l'amélioration du quotidien des résidents.

■ À VOIR À BUDING

Vraie ambiance au moulin



Une sainte scène. Photo RL

La communauté de communes de l'Arc mosellan a fait très fort cette année sur le site du moulin bas où elle est installée. À chaque candélabre de cet espace est attaché un gros sapin, ou plutôt un pin. De grosses boules de toutes les couleurs remplacent les pommes dans les pommiers... Et puis, une crèche a été implantée avec un toit (en sapin, et de la paille au sol) qui la situe bien dans l'espace des régions nordiques. Sous cet abri, Marie et Joseph veillent l'enfant Jésus en compagnie d'agneaux et... de deux rois mages, le troisième, étant plus loin dans la nature, arrive avec son chameau... C'est à voir, de jour comme de nuit pendant un mois encore.

■ BERTRANGE-IMELDANGE

Des aides demandées pour la rénovation du complexe sportif

Le 25 novembre, les élus se sont réunis à la mairie, pour approuver le compte rendu du conseil municipal du 21 octobre dernier avant de décider du classement dans la voirie communale des voiries du lotissement communal les Vergers d'Imeldange, pour une longueur de 860 m. D'autres rétrocessions de voirie des divers lotissements ont été effectuées : lotissement Paulette (389 m), lotissement Les résidences de Bertrange (936 m), lotissement La Sapinière (2 041 m) et lotissement Les Vergers d'Imeldange (860 m), le tout pour un total de 4 226 m. De fait, la longueur de la voirie communale passe de 21 039 mètres à 25 265 mètres. Concernant les deux parcelles situées dans la zone artisanale de 63,30 ares de superficie, les édiles ont autorisé le maire à signer une promesse de vente définitive à Gilbert Toniazzo pour un montant 20 €/m² HT.

Deux courts de tennis

Pour la construction des deux courts de tennis couverts, Les édiles ont décidé de solliciter le concours financier du conseil régional de Lorraine pour une subvention d'un montant de 50 000 €, de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre, étude de sol, géomètre, bureau de contrôle et mission SPS et à solliciter le concours financier de la Fédération française de tennis pour une subvention d'un montant de 32 000 €.

En ce qui concerne la demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation

d'équipement des territoires ruraux (DETR), Guy Noël, maire, a informé le conseil de la nécessité de rénover le complexe sportif de la commune, en raison de la vétusté de certains équipements, d'une part, et de l'augmentation du nombre des utilisateurs d'autre part.

Cette opération sera scindée en deux phases. La première, avec la création d'un terrain de football synthétique, a déjà été engagée. La deuxième phase concernera la construction de deux courts de tennis couverts et de vestiaires pour le football. Les édiles ont décidé de solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre de la DETR pour un montant de 161 406 €. Pour la rénovation du complexe sportif, le Centre national de développement du sport sera sollicité pour une subvention d'un montant de 107 498 €.

Marie-Jeanne Hozé, adjointe au maire déléguée au Syndicat mixte des transports urbains Thionville Fensch a présenté le rapport annuel d'activité 2012 de celui-ci et précisé que le document est à la disposition de chacun et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat. Pour finir, au vu de la délibération du 3 septembre 2009 relative à des échanges de terrains entre la commune de Bertrange-Imeldange et Francis Michaux, le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé la constitution d'une servitude de droit de passage sur ces parcelles et que ces servitudes de droit de passage se font sans indemnité de part ni d'autre.

■ VOLSTROFF

Toujours bien là, le club artisanat



A table, c'est du sérieux... Silence, on crée ! Photo RL

Il va souffler ses vingt premières bougies bientôt. Et il est toujours actif, le club artisanat, et... toujours présidé et animé par Michèle Petitjean. Il compte une douzaine d'adhérentes qui se retrouvent chaque jeudi (de 14 h à 17 h) dans la salle du centre culturel jouxtant la mairie, moyennant une cotisation de 10 € par trimestre. Sous la houlette de Lucie Lorenzi, monitrice fidèle, on y travaille la peinture sur céramique. Autour des tables, Catherine est en train de créer un pense-bête, Chantal, des bonbonnières, Jacqueline, des petits poêlons, Simone est débordée. « C'est

mon dada, je crée pour le plaisir, j'offre à Noël aux enfants, à mes sœurs, d'aucunes me passent des commandes et je fais tout pour les satisfaire sans le moindre but lucratif, et le temps passe fort bien ».

Michèle Petitjean confirme ce temps très fort de création, de partage. Et d'ajouter : « Le temps des expositions est révolu... C'est sympa, nous œuvrons pour le seul plaisir, la convivialité règne... Et nos portes sont grandes ouvertes à ceux et celles qui veulent nous rejoindre ».

Renseignements : tél. 03 82 56 80 82.

Gros déchets

La dernière collecte des objets encombrants de l'année se déroulera vendredi 13 décembre. On les sortira la veille au soir sur les trottoirs.

■ DISTROFF

Promotions et recrues chez les pompiers

Les pompiers du centre d'intervention de Distroff ont fêté leur patronne, sainte Barbe, en invitant au centre culturel les actifs, les vétérans, et leurs conjoints, le maire Yves Aschbacher, les représentants du CIS Metzervisse et les amis de la famille des soldats du feu.

Après les souhaits de bienvenue de Didier Ehrhardt, président de l'amicale, l'adjutant Frédéric Thérêt a énoncé les promotions qui seront effectives à compter du 1er janvier 2014. Ainsi les sapeurs Mourad Seki et Nicolas Sindt ainsi que le 1^{er} classe Jean-Marie Klein sont promus caporaux, le sergent David Gullone est nommé sergent-chef et l'adjutant Frédéric Thérêt accède au

grade d'adjudant-chef. Le chef de centre a annoncé le départ du sapeur Georges Fazzi pour la caserne de Yutz et l'arrivée de deux nouvelles recrues, Florian Ehrhardt et Mathieu Mendes. Il a ensuite présenté les jeunes sapeurs pompiers Justin Marcos (absent), Fabio Goulon et Logan Borges, en formation à Metzervisse. Il a conclu en précisant que le CI en était à soixante-douze sorties diverses au 30 novembre.

Le lieutenant Thierry Jacob s'est dit « heureux du recrutement distroffois à un moment où le volontariat devient très difficile, spécialement chez les pompiers. Il faut conserver les pompiers de proximité, leur présence est essentielle dans un village. » Yves Aschbacher a



Les recrues, promus et JSP sont au premier rang, au centre. Photo RL

rappelé que « les pompiers sont un service public par excellence et méritent le respect lors

de leurs interventions, pas des caillagages comme en certains endroits. Il faut être atten-

tif à l'avenir des soldats du feu et tout faire pour les préserver. »

■ LUTTANGE

Un début d'hiver sous les fleurs

La commission Environnement a arpenté les rues du village cet été afin de définir comme tous les ans le palmarès relatif aux concours des maisons fleuries 2013. La cérémonie de remise de prix a été programmée mi novembre pour remettre à chaque participant un prix sous forme de bon d'achat, et a été suivie d'un apéritif dînatoire.

Les prix attribués sont : 10^e prix, Marie-Thérèse Berthel et Sophie Philippe ; 9^e, Brigitte Hollard ; 8^e, Bernadette Beckel ; 7^e, Thérèse Da Costa ; 6^e, Micheline Aubert ; 5^e, Karine Decotte ; 4^e, Lucien Frantz ; 2^e ex aequo, Arlette Ravaux et Sébastien Vingert-Muller ; 1^{er} prix : Jeannine Vignale.

Hors concours : Agnès Lebea et Solange Schaeffer. Des encouragements ont été adressés à Danièle Guarisco et Vanessa Soriano.

■ ÉBERSVILLER

Un bel après-midi partagé par les anciens



Joyeuse ambiance autour des tables et sur la piste. Photo RL

Les seniors ont commencé le dernier mois de l'année autour d'une bonne table préparée en leur honneur par la municipalité. Ils ont été accueillis par le maire dans le beau cadre de la salle des fêtes rehaussé d'un magnifique sapin.

Parmi les hôtes, un invité de marque, Alphonse Masson, maire de Rémelfang et président de la communauté de communes du Bouzonvillois (CCB), Marie-Jo Licht, première adjointe a décliné l'état civil de l'année : dix naissances, trois mariages et onze décès ont été enregistrés. Une minute de silence a été observée.

Le maire a ensuite rappelé brièvement les travaux qui ont été réalisés et les équipements achetés au cours de l'année.

Le président de la CCB a pris la parole à son tour pour faire le tour des actions menées par la CCB rappelant, au passage, le bon fonctionnement du multi-accueil (accueil de la petite enfance), La structure construite par la CCB, au vu des chiffres de la fréquentation, répond à un véritable besoin. M. Masson a révélé, par ailleurs, que sept parcelles viabilisées sont en cours de vente sur la zone artisanale Ecopôle, un signe encourageant sur le plan économique.

Parmi les projets en cours, la construction d'un centre nautique et d'une nouvelle déchetterie.

Puis des paroles ont été passées aux actes par la remise d'un petit cadeau à la doyenne des convives, Lucie Bailly et au doyen, Justin Bailly, avant de passer au repas préparé et servi par les Ets Thuringer, de Courcelles-Chaussy.

L'après-midi s'est déroulé joyeusement. L'ambiance musicale était assurée par Remy Clamme sur son synthé et les conversations allaient bon train dans l'évocation du passé et l'échange des dernières nouvelles.

■ GUÉNANGE

Chroniques Vie et Culture

Le numéro 53 des chroniques de Vie et Culture vient de paraître. Il est en vente au prix de 6 € à la maison de la presse Bosquet, place de la République, au point de presse dans le hall de l'Intermarché, aux Caves de Saint-Mathieu zone Bellevue et auprès des membres du comité.

Théâtre samedi soir

La troupe de théâtre Guénange comédie-club sera à la salle Voltaire le samedi 14 décembre, à 20 h 30, pour y présenter sa première pièce : *Il est bon d'être entouré*. Une pièce hautement comique écrite et mise en scène par Maurice Thiriot, le président de la jeune association théâtrale. Entrée libre.

Journée artisanale

Le comité des fêtes de Guénange organise sa journée artisanale annuelle le dimanche 15 décembre de 10 h à 18 h à la salle Pablo-Neruda. Une cinquantaine d'artistes et d'artisans de Guénange et de toute la région y sont attendus. Entrée libre.

■ STUCKANGE

Un ordre du jour étoffé au conseil municipal

Contrairement à ce qui avait été annoncé suite à l'annulation du conseil municipal du 29 novembre pour absence de quorum, ce seront huit points qui seront soumis aux délibérations des conseillers lors de la séance du 9 décembre à 20 h 30.

En particulier, ils devront voter l'octroi d'une subvention pour le voyage scolaire de fin d'année, l'adoption du rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes de l'Arc mosellan concernant la petite enfance et le bilan des charges depuis 2003. Suite à la délibération de juillet 2013 concernant la vente de divers terrains à la société Espace et Résidence (voir RL du 20 juillet 2013), des modifications des modalités de mise en œuvre seront proposées au conseil de même que l'échange de terrains communaux avec Lucien Bach. Le débat sur le projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre du Plan local d'urbanisme clôturera la séance si...

■ URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins

Tous secteurs : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacies

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

■ LUTTANGE

Hommage aux soldats écossais

L'Association de sauvegarde des casemates du Huberbusch, de la ligne Maginot à Chémery-les-Deux-Hobling appelle à la mémoire de deux soldats écossais ce dimanche 8 décembre à 10 h au cimetière.

La British Expeditionnary Force et notamment les Ecossais de la 51st Highland Division ont combattu en Moselle, à proximité de nos fortifications dans le sous-secteur fortifié de Hombourg-Budange.

Renforcée par les groupes Lorraine Me Garde et le 51st Highland Division Memorial, l'association ASCH II UNC locale sera présente en tenues d'époque françaises et britanniques.

■ RURANGE-LES-THONVILLE

Noël à la bibliothèque

Les responsables de la bibliothèque municipale vous invitent à trois instants magiques, pour fêter Noël.

Le premier rendez-vous aura lieu le vendredi 13 décembre, à 20 h, dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville. Elle aura comme thème une soirée contes, gratuite et pour tous, avec Geneviève Wendelski et sa Marmite aux secrets. Elle sera suivie d'un temps convivial autour d'un vin chaud et de spécialités de Noël, confectionnées par les spectateurs.

Le deuxième instant magique aura lieu du 16 au 21 décembre, avec une exposition intitulée Noël's à croquer, prêtée par le conseil général à la bibliothèque, visible aux heures d'ouverture.

Enfin, les mercredis 11 et 18 décembre, à 15 h 30, *La légende du sapin*, une animation sous forme de *kamishibai* sera présentée à la bibliothèque pour les enfants à partir de 3 ans.

■ SERVICES

Loisirs

Distroff : bibliothèque, de 14h à 15h30.

Volstroff : bibliothèque, de 14h à 16h.